

terrompaient le repos public, et à exécuter les ordres qu'ils recevaient de la justice et de la police. C'est pour cela que l'on entendait dire : « *Les commissaires ont mis leurs archers en campagne.* » (Le Grand Vocab. français, 1768.)

Les archers étaient une milice dont on se servait à la guerre. Les auteurs qui ont traité de la noblesse disent que ceux de la garde du roi étaient nobles. Archers se disait particulièrement des employés qui accompagnaient les prévôts pour les captures ou pour exécuter quelque ordre de la police, quoiqu'ils ne portassent que des hallebardes ou des carabines. On appelait ainsi une sorte de soldats à pied, qui avaient ordre de prendre les mendiants dans Paris et de les mener aux hôpitaux. Il y a des provinces où ils étaient appelés *chasse-coquins*. Ce fut sous Charles VII, en 1448, que l'on institua la milice des *francs-archers*. Chaque village devait entretenir un archer, lequel, à condition de partir pour la guerre, était affranchi de toute taille et subside, et pour cela on les nomma *Francs-Archers*. Louis XI les supprima en 1481. (Dict. de Trévoux, 1771.)

Les archers de la maréchaussée étaient chargés de veiller à la tranquillité publique. Sous François II, en 1559, le poison de la vénalité avait gagné jusqu'au corps de la maréchaussée. Les prévôts des marchands et les lieutenants criminels, ne songeant qu'à se rembourser promptement des taxes auxquelles on avait assujéti leurs offices, mettaient à l'encan des places laissées à leur nomination, sans en excepter même celles des simples archers. François II, pour mettre un frein à ce désordre administratif, rendit une ordonnance par laquelle, laissant aux prévôts le choix et la nomination des officiers inférieurs et des simples cavaliers, il les autorisa à destituer sans procès ceux qui se montraient négligents et à les remplacer à leur gré. (Garnier, *Hist. de France*, t. xxviii, p. 76.)

La maréchaussée était une compagnie de gens à cheval, commandée par un prévôt général et ses lieutenants pour veiller à la sûreté publique. Le nom de maréchaussée venait